

SOURCES D'ÉQUILIBRE

COMPAGNIE LEBON

Charte RSE

Novembre 2019

Message du Directeur général

"Cultiver son histoire et ancrer une culture RSE au quotidien"



La force et le développement de Compagnie Lebon sont aujourd'hui fondés sur son histoire, sur la complémentarité de ses quatre métiers, sur l'implication de ses équipes et sur sa volonté indéfectible d'aller toujours de l'avant.

Cependant pour encore mieux s'ancrer dans le monde de demain, il est important que chaque aspect du fonctionnement du groupe - et de l'ensemble de ses entités – intègre les enjeux de la RSE.

C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place une charte RSE groupe avec sa déclinaison pour chacun de nos métiers. Ces chartes sont destinées à favoriser les bonnes pratiques RSE sur l'ensemble des enjeux les plus significatifs liés au domaine social, environnemental et sociétal de nos différents métiers.

En effet, la RSE contribue à la performance économique par l'attention qu'elle oblige à porter sur les risques extra-financiers dans toutes nos pratiques au quotidien.

Les actions que nous souhaitons mettre en place, dans l'ensemble de nos activités, devront avoir pour objectifs de réduire notre empreinte environnementale, d'être exemplaire au niveau social et surtout durables économiquement.

2020 verra un grand changement dans l'implication de l'ensemble des équipes sur les enjeux de la RSE. Des formations et sensibilisations seront réalisées auprès de toutes les équipes. Un comité de pilotage RSE groupe sera mis en place afin de réfléchir à renforcer nos chartes métiers, aussi bien dans leur contenu que dans le déploiement des engagements que nous prenons et que nous prendrons dans les années à venir.

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises s'accélèrent, l'actualité le prouve chaque jour. C'est la raison pour laquelle je souhaite que nous ayons une politique volontariste et surtout responsable sur tous ces sujets.

Je fais confiance à l'ensemble des équipes du groupe pour m'aider à atteindre cet objectif.

Philippe DEPOUX
Directeur général

Message du Directeur Général du pôle thermal

"Pour un nouvel élan de notre entreprise, encore mieux répondre aux enjeux de santé publique et au développement de nos territoires "



Les valeurs sociales, l'historique et les valeurs de Compagnie Lebon fondent notre politique d'entrepreneur-investisseur.

Le thermalisme est un métier de service au bénéfice de la santé de nos clients. Nous utilisons les vertus thérapeutiques de l'eau minérale naturelle. Cette véritable médecine de la terre prend en compte la globalité de la personne dans une approche holistique de la prise en charge, respectueuse de notre environnement. Nous empruntons l'eau minérale au milieu naturel et nous la lui rendons sans la modifier, ni l'altérer après son utilisation pour les soins.

Prendre soin de la santé de nos clients nous impose de garantir les meilleures conditions de sécurité sanitaire et d'assurer des conditions optimales d'hygiène ; ceci afin d'être conformes aux différentes réglementations auxquelles nous sommes soumis.

Aujourd'hui nous franchissons une nouvelle étape en décidant de créer une charte RSE pour être reconnus par l'ensemble de nos parties prenantes et plus particulièrement par nos clients comme une entreprise vertueuse.

Cette charte nous engage et nous rappelle les exigences dont nous devons faire preuve pour satisfaire nos clients, améliorer leur confort et répondre à leurs attentes.

Ces impératifs ne doivent pas nous faire oublier notre personnel. Nous devons veiller à sa formation, à son accueil chaque saison et à développer son bien-être à travailler à nos côtés.

Notre organisation doit également veiller à mettre en œuvre des actions pour réduire l'impact environnemental de nos activités, que ce soit au niveau des consommations d'eau et d'énergie, de nos émissions à effet de gaz à effet de serre, de nos produits et de nos déchets.

Pour terminer, nous souhaitons insister sur le fait que notre charte RSE a vocation à progresser dans les années à venir. Ceci afin de s'adapter à notre développement tout en étant toujours en phase avec les meilleures pratiques de notre métier.

Gérard MAGAT
Directeur général

LA COMPAGNIE LEBON

Sources d'Équilibre est une filiale de Compagnie Lebon

Compagnie Lebon a été créée en 1847 et s'est développée dans le secteur de la production et de la distribution de gaz et d'électricité. Cotée à la bourse de Paris depuis 1853, le groupe reste un groupe familial depuis ses origines.

Après guerre, la nationalisation de ses activités amène la Compagnie Lebon à se lancer dans le secteur financier à partir des années soixante.

A la fin du 20^e siècle, Compagnie Lebon, animée par son esprit d'entreprendre et dans un souci d'assurer la pérennité du groupe sur le long terme, diversifie ses activités d'investissement vers les métiers

de l'hospitalité avec une activité historique d'hôtellerie et une activité plus récente au travers du thermalisme.

Ainsi, riche de son passé industriel, Compagnie Lebon bénéficie d'une double culture entrepreneuriale et financière.

Le développement du groupe est donc aujourd'hui fondé sur la complémentarité de ses quatre métiers que sont :

- les métiers financiers du capital investissement et de l'immobilier,
- les métiers d'exploitation de l'hôtellerie et du thermalisme.



LES VALEURS DE LA COMPAGNIE LEBON

Les démarches de Compagnie Lebon en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) s'inscrivent dans la longue histoire industrielle et familiale du groupe. En effet, le développement de la Compagnie Lebon, depuis plus d'un siècle, est empreint d'une riche histoire faite de progrès et d'innovations.

Inspirée par cette démarche sociétale, inscrite dans l'histoire du groupe, et par les

valeurs héritées de ses dirigeants successifs, la Compagnie Lebon s'est dotée de 5 valeurs socles, véritables piliers de son fonctionnement et de sa croissance durable.

Ces 5 valeurs-socles constituent le "code d'honneur" de la Compagnie Lebon afin de répondre pleinement à la confiance que place dans notre groupe l'ensemble de nos parties prenantes (clients, personnel, fournisseurs, partenaires et actionnaires).

INTÉGRITÉ

La valeur d'intégrité – un des grands principes de la RSE - s'incarne pour nous par une éthique professionnelle exemplaire. C'est la signature de l'entreprise familiale depuis plus d'un siècle. L'intégrité représente le fondement de toute confiance avec nos collaborateurs, nos clients et nos parties prenantes.

PÉRENNITÉ

La valeur de pérennité s'appuie sur la volonté affirmée de l'actionnaire familial d'inscrire le développement de ses métiers dans le temps, avec pour objectif la transmission patrimoniale aux futures générations. La pérennité - objectif essentiel d'une politique RSE - passe pour nous par le développement de nos métiers sur le long-terme en nous appuyant sur des équipes stables et des savoir-faire durablement maîtrisés.

ESPRIT D'ENTREPRISE

L'esprit d'entreprendre est au cœur de notre projet d'entreprise et représente le levier majeur de notre développement. Dans chacun de nos métiers, il vise à promouvoir l'innovation, la créativité, l'agilité et le sens de l'initiative collective tant dans l'amélioration constante de nos activités existantes que dans le développement de nouveaux projets. L'esprit d'entreprendre est pour nous un facteur de création de valeur dans un contexte de prise de risque évaluée, assumée et maîtrisée.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

La performance économique – un des 3 piliers de la RSE - passe pour nous par une création de valeur régulière, solide, mesurable et acquise durablement dans le temps. Cette performance économique suppose un rendement ambitieux, sans prise de risque disproportionnée, dans le respect de notre éthique des affaires et dans le respect d'un certain nombre de principes fondamentaux liés à la RSE. De plus notre performance économique trouve son équilibre entre création de valeur organique et plus-value de cession.

HUMANISME

La valeur d'humanisme s'exprime pour nous par la confiance que nous plaçons dans nos équipes et se traduit au quotidien pour chacun de nos collaborateurs par le sens de la responsabilisation, le travail d'équipe, la quête de nouvelles compétences, l'harmonie dans les rapports sociaux et une attention particulière que nous portons aux conditions de travail. Cette valeur d'humanisme passe par un respect fort pour nos clients et l'ensemble de nos parties prenantes externes.

SOURCES D'ÉQUILIBRE

Sources d'Équilibre a été créée en avril 2014, à l'occasion du rachat par Compagnie Lebon des établissements thermaux de Brides-les-Bains et Salins-les-Thermes ainsi que de deux hôtels à Brides, en Savoie.

En 2016, l'activité thermalisme s'agrandit avec l'acquisition de l'établissement thermal d'Allevard en Isère. C'est à cette occasion qu'est lancé officiellement la marque Sources d'Équilibre qui devient alors un des acteurs importants de l'activité de thermalisme sur le territoire national en se positionnant comme le 7ème acteur thermal en France en nombre de curistes par an (plus de 16 000).

Sources d'Équilibre propose une offre à la pointe de l'évolution scientifique et des connaissances en matière de thermalisme qui se décline sur deux axes :

- des soins de qualité aux patients des cures conventionnées
- une gamme de prestations spa de haut niveau à des clients en quête de bien-être.

En plus des soins pour les affections rhumatismales, les deux stations déploient des compétences spécifiques :

- l'amaigrissement en ce qui concerne Brides-les-Bains qui a développé un partenariat avec le service nutrition de l'Institut Pasteur de Lille,
- le traitement des maladies respiratoires et de la fibromyalgie pour les Thermes d'Allevard.



Bassin du grand spa thermal de Brides-les-bains

POURQUOI UNE CHARTE RSE POUR SOURCES D'ÉQUILIBRE ?

Forte de son histoire et de ses valeurs, la Compagnie Lebon a souhaité ancrer ses ambitions et ses démarches relevant de la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans une charte RSE. Celle-ci atteste de l'engagement du groupe dans un processus d'amélioration continu de ses pratiques.

Sources d'Équilibre, en tant que filiale thermale de Compagnie Lebon, s'associe aux engagements contenus dans la charte RSE du groupe.

Charte RSE de la Compagnie Lebon

Les engagements contenus dans la charte RSE de la Compagnie Lebon sont articulés dans quatre thématiques qui font sens au regard des valeurs et des enjeux portés par le groupe à savoir :

- une gouvernance éthique et exemplaire,
- des pratiques sociales conformes aux valeurs du groupe,
- une empreinte environnementale réduite,
- une contribution sociétale aux enjeux culturels, de santé et de bien-être.

La charte RSE de la Compagnie Lebon est déclinée et adaptée aux enjeux propres de ses différents métiers et structures dont Sources d'Équilibre.

**Charte RSE
Esprit de
France**

- Hôtellerie -

**Charte RSE
Sources
d'Équilibre**

- Thermalisme -

**Charte RSE
Paluel-Marmont
Capital**

- Private Equity -

**Charte RSE
Paluel-Marmont
Valorisation**

- Immobilier -

C'est donc sur la base de la charte RSE de Compagnie Lebon, des engagements qu'elle contient et des valeurs du groupe, que Sources d'Équilibre a défini ses propres engagements au regard de son fonctionnement, de celui de ses établissements thermaux et hôteliers, des enjeux sociaux et surtout environnementaux inhérents aux secteurs du thermalisme et de l'hôtellerie.

NOTRE ENGAGEMENT EN TERMES DE RSE

Le thermalisme est par nature porteur de valeurs d'accueil, de service à la personne, de bien-être et même de santé publique.

C'est pourquoi Sources d'Équilibre est attentive à l'ensemble des enjeux liés à la RSE aussi bien au niveau de nos équipes que de l'ensemble de nos parties prenantes externes et particulièrement nos curistes et clients SPA.

Cet engagement en termes de RSE se concrétise dans nos pratiques par :

- une volonté d'excellence au niveau de nos pratiques pour assurer à nos clients les meilleures conditions de sécurité sanitaire et d'hygiène,
- la mise en place de bonnes pratiques par nos équipes en termes d'économie d'eau, d'optimisation de la consommation électrique, de gestion des déchets...
- une attention particulière aux conditions de travail de nos salariés,
- la conscience que nous avons de notre responsabilité en termes d'emplois et de valorisation de nos territoires.

UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET EXEMPLAIRE

L'implication de la gouvernance, que ce soit au niveau de Sources d'Équilibre ou des directions de nos différents établissements thermaux et hôteliers, est essentielle pour le déploiement et la mise en œuvre de nos actions relevant de la RSE.

C'est pourquoi nous nous efforçons de tout mettre en œuvre afin que l'ensemble de nos parties prenantes, en premier lieu nos équipes, mais aussi nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires s'impliquent avec nous dans nos démarches de progrès.

Sources d'Équilibre s'engage à :

• Assurer une gouvernance responsable

> Intégrer la RSE

Sources d'Équilibre intègre dans son fonctionnement les enjeux RSE les plus pertinents pour ses activités et incite ses équipes de direction à les prendre en compte notamment dans le management des équipes.

> Renforcer la transparence

Sources d'Équilibre s'engage à avoir une communication claire et objective auprès de ses collaborateurs, de ses clients et plus largement de l'ensemble de ses parties prenantes, internes comme externes.

> Respecter les réglementations

Sources d'Équilibre respecte les lois et les normes en vigueur en particulier en ce qui concerne les questions de contrôles sanitaires pour les thermes et, plus généralement, celles de sécurité des établissements recevant du public. Les thermes réalisent ainsi les analyses bactériologiques nécessaires pour surveiller la qualité des eaux et font, comme les hôtels, contrôler leurs installations (électrique, sécurité incendie, ascenseurs...) conformément aux réglementations en vigueur.

• Respecter les droits humains

> Lutter contre les discriminations

Sources d'Équilibre et les équipes de direction des établissements thermaux et hôteliers sont particulièrement attentives à un traitement égalitaire - indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leur culture, de leur handicap et de leur religion - de l'ensemble des collaborateurs. Elles réclament la même attention de la part des salariés aussi bien entre eux qu'envers les clients des thermes et des hôtels.

> Prendre en compte les handicaps

Sources d'Équilibre, ses thermes et ses hôtels restent attentifs à l'accueil des personnes en situation de handicap dans l'aménagement et le fonctionnement des établissements.

> Promouvoir la diversité

Sources d'Équilibre promeut la diversité, que nous pensons être un facteur de performance au sein de l'entreprise, dans ses équipes à tous les niveaux de la hiérarchie. L'entreprise prévient et combat la discrimination de quelque nature qu'elle soit et condamne fermement toute forme de harcèlement ou de violence au travail.

UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET EXEMPLAIRE

Engagements 2020-2025

- > **Nommer un animateur et des relais RSE**
Sources d'Équilibre s'engage à nommer un relais RSE qui sera le lien avec le responsable RSE groupe. Ce relais sera en charge du suivi des différents animateurs RSE désignés dans chacun des thermes et hôtels afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des différentes actions qui auront été définies.
- > **Objectiver progressivement les modes de rémunération des managers en intégrant la performance RSE**
Sources d'Équilibre étudiera la mise en place progressive de critères de performance RSE dans les rémunérations variables de ses managers.
- > **Développer la concertation avec nos parties prenantes externes (PPE)**
Sources d'Équilibre développera et incitera ses établissements thermaux et hôteliers à accroître la concertation et les liens qu'ils tissent avec leurs parties prenantes externes, notamment leur voisinage, afin de développer des projets créateurs de valeurs.
- > **Développer une politique d'achats responsables**
Sources d'Équilibre s'engage à développer, au cours de la période 2020 - 2025, une politique d'achats responsable structurée afin d'accroître progressivement la part des produits et services ayant une ou des plus-values environnementales et sociales (achats solidaires, équitables, éthiques et/ou "verts").
- > **S'engager à la mise aux normes des établissements pour l'accueil des personnes handicapées**
Sources d'Équilibre s'engage à mettre en place, au cours de la période 2020-2025, un plan d'amélioration de l'accessibilité de ses thermes et hôtels pour les personnes handicapées. Cette démarche débutera par un état des lieux complet de l'accessibilité actuelle des différents établissements.

DES PRATIQUES SOCIALES CONFORMES AUX VALEURS DU GROUPE

Les secteurs du thermalisme et de l'hôtellerie sont, de ce point de vue, des secteurs sensibles en raison de divers facteurs inhérents à ses différentes activités (horaires de travail particuliers, contacts avec la clientèle, tâches répétitives, ...).

La Compagnie Lebon, tout au long de son histoire, a toujours montré son attachement particulier au progrès social et à la mise en place de bonnes conditions de travail pour ses collaborateurs. C'est pourquoi, l'équipe de Direction de Sources d'Équilibre est donc particulièrement attentive à la prise en compte et à la réduction des risques spécifiques – de quelque nature que ce soit - que peuvent rencontrer ses équipes dans le cadre de leurs fonctions.

Sources d'Équilibre s'engage à :

• Assurer un dialogue ouvert avec nos salariés

> Promouvoir un dialogue direct

Sources d'Équilibre promeut un dialogue social direct, quotidien et convivial entre les salariés et les managers des thermes et des hôtels, en adéquation avec les valeurs familiales de la Compagnie Lebon. De plus des entretiens individuels sont menés tous les ans afin de recueillir les doléances et les souhaits des salariés permanents.

> Mettre en place des instances représentatives du personnel

Les établissements qui y sont soumis sont attentifs à la mise en place des instances représentatives du personnel au travers du Comité Social et Economique (CSE).

• Mettre en place les meilleures conditions de travail pour nos collaborateurs

> Garantir le bien-être et la sécurité au travail

Les thermes et les hôtels respectent les réglementations liées à la sécurité sur les lieux de travail. Ils offrent à l'ensemble de leurs collaborateurs les équipements adaptés à leurs fonctions afin de limiter certains risques dont notamment les troubles musculosquelettiques (TMS).

> Assurer une bonne ambiance de travail

Sources d'Équilibre et les directions des thermes et des hôtels entendent assurer une ambiance de travail favorable à chacun et prévenir ainsi les risques psychosociaux (RPS) en menant un management bienveillant et en assurant des relations de travail sereines entre les salariés au sein même des établissements thermaux ou hôteliers.

> Équilibrer vie professionnelle et vie privée

Sources d'Équilibre permet à ses collaborateurs d'adapter ponctuellement leurs horaires de travail en cas de besoin, dans la mesure du respect du niveau de service attendu pour les clients et des impératifs de bon fonctionnement des thermes et des hôtels.

DES PRATIQUES SOCIALES CONFORMES AUX VALEURS DU GROUPE

• Renforcer l'employabilité de nos collaborateurs

> Accroître la politique de formation

Sources d'Équilibre permet à ses collaborateurs de bénéficier de formations adaptées aux métiers du thermalisme, de l'hôtellerie de haut de gamme et à leurs évolutions. Nous souhaitons poursuivre ses efforts et ainsi

assurer une montée en compétences de nos collaborateurs pour répondre à leurs besoins professionnels mais aussi pour maintenir un haut niveau de services pour notre clientèle.

Engagements 2020-2025

> Mettre en place un plan de Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences (GPEC)

Pour répondre aux souhaits de formations des salariés, Sources d'Équilibre s'engagera dans la mise en place d'une GPEC. Ceci afin de déterminer les actions à mettre en œuvre, à court et à moyen terme, pour faire face aux évolutions des effectifs et pour tenir compte des évolutions métiers en termes économiques, technologiques, sociaux et juridiques.

> Mettre en place une enquête périodique de satisfaction des salariés

Afin de mesurer et de suivre la satisfaction de ses salariés au niveau de leurs conditions de travail (ambiance, équipement, management, communication...), Sources d'Équilibre s'engage à mettre en place un questionnaire anonyme de satisfaction.

> Développer une politique d'accueil des nouveaux arrivants

Sources d'Équilibre déploiera une politique d'accueil des nouveaux salariés afin de faciliter leur intégration. Celle-ci pourra se traduire notamment par une généralisation des livrets d'accueil, la mise en place de tutorat, l'organisation de petits-déjeuners d'intégration ou encore de "nuit découverte" dans les hôtels et d'une "prestation de soin" dans les thermes.

> Mettre en place une procédure d'alerte et une cellule d'écoute

Sources d'Équilibre définira et diffusera à l'ensemble de ses collaborateurs une procédure pour l'écoute des salariés en éventuelle situation de détresse ou en cas de harcèlement et de violence au travail. Une personne ressource en charge de ces questions sera nommée, à terme, au niveau du groupe Compagnie Lebon.

UNE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE RÉDUITE

Comme toute activité économique, les secteurs du thermalisme et de l'hôtellerie ont des impacts directs et indirects sur l'environnement. Sources d'Équilibre est consciente des conséquences que génèrent ses activités et souhaite diminuer son empreinte environnementale. C'est pourquoi nos différents établissements thermaux et hôteliers mettent en œuvre de nombreuses actions en ce sens.

Sources d'Équilibre s'engage à :

- *Évaluer et suivre son empreinte environnementale*

- > **Suivre ses consommations de ressources**

Les thermes et hôtels Sources d'Équilibre mettent en place un suivi des consommations des ressources naturelles qu'ils utilisent, en particulier en ce qui concerne les eaux thermales. Ces suivis permettent d'identifier les éventuels dysfonctionnements et d'y apporter des réponses rapides.

- *Réduire son empreinte environnementale*

- > **Limiter les risques de pollution**

Les thermes et hôtels Sources d'Équilibre ont adopté de bonnes pratiques afin de limiter les rejets polluants dans l'eau, l'air et les milieux naturels en particulier en minimisant l'utilisation des produits polluants pour l'entretien des locaux.

- > **Economiser les ressources naturelles**

Les thermes et hôtels Sources d'Équilibre sont équipés de dispositifs permettant de limiter les consommations d'eau et d'énergie (huisseries double-vitrage, robinetterie, détecteur de présence...). Les salariés et les clients sont incités et sensibilisés à un usage raisonné de ses ressources.

- > **Préserver la biodiversité**

Les thermes et hôtels Sources d'Équilibre qui disposent d'espaces verts prennent en considération, pour leur entretien, les enjeux liés à la biodiversité et sa préservation notamment en minimisant le recours aux pesticides et engrais chimiques.

- > **Réduire les déchets**

Sources d'Équilibre encourage ses différents établissements à réduire la quantité de déchets produits en veillant à une consommation raisonnée et à l'adoption de pratiques d'achats responsables (produits en vrac ou en grands conditionnements voire sans sur emballage).

- > **Gérer les déchets**

Les thermes et hôtels Sources d'Équilibre mettent en place le tri des déchets conformément aux pratiques et filières locales. Les équipes sont incitées à respecter ces bonnes pratiques, à la réutilisation et au recyclage des déchets.

UNE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE RÉDUITE

Engagements 2020-2025

- > **S'engager à mettre en place des indicateurs de suivi de réduction des consommations**
Afin d'améliorer le suivi de ses consommations en ressources naturelles, et, à terme, d'en réduire l'utilisation, Sources d'Équilibre mettra en place divers indicateurs pertinents qui seront suivis dans chacun des établissements.
- > **Réduire l'empreinte Carbone**
Sources d'Équilibre réalisera un Bilan Carbone afin d'identifier les postes d'émissions significatifs de ses activités. Cette analyse permettra de définir un plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'inscrire le groupe et ses filiales dans la "trajectoire 2° C".
- > **Développer la part des énergies renouvelables**
Sources d'Équilibre étudiera et développera, dans toute la mesure du possible, le recours à des sources d'énergie renouvelables en faisant appel à des fournisseurs d'énergie verte.
- > **Etudier et analyser les possibilités de labellisation des hôtels**
Sources d'Équilibre s'engage à étudier la faisabilité d'une labellisation environnementale de ses hôtels (Clé Verte, Ecolabel européen, Green Globe). A défaut, les établissements pourront s'engager dans la démarche volontaire de l'affichage environnemental développé par l'ADEME. Ce dernier consiste à indiquer l'impact environnemental d'une nuit d'hôtel sur 4 critères (à l'image des affichages existants sur les produits électroménagers par exemple).
- > **Développer une politique d'achats éco-responsables**
Sources d'Équilibre s'engage à augmenter progressivement, dans ses achats, la part des produits éco-conçus et écologiques (produits d'entretien, fournitures, produits d'accueil, restauration, ...). Pour cela, des objectifs chiffrés et un calendrier pourront être définis.
- > **Mener des actions en faveur de la biodiversité locale**
En fonction des possibilités, des enjeux et des contextes locaux, les thermes et hôtels Sources d'Équilibre développeront des liens et des actions avec les associations locales de défense de la biodiversité. Ces actions pourront consister en la mise en place, sur les bâtiments ou dans les jardins, de petits aménagements et d'équipements favorables à la faune locale (nichoirs à oiseaux, à chauves-souris...).

UNE CONTRIBUTION SOCIÉTALE AUX ENJEUX CULTURELS, DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Sources d'Équilibre est consciente de la responsabilité qu'elle peut porter en termes d'emplois et de valorisation de ses territoires d'implantation. En effet, les secteurs de l'hôtellerie et surtout du thermalisme portent en eux un rôle sociétal important lié à l'attrait touristique de ces mêmes territoires auquel ils participent en même temps qu'ils en dépendent. Les thermes de Brides et d'Allevard représentent en effet un des principaux moteurs économiques des deux stations.

De plus, le secteur du thermalisme porte également en lui une responsabilité particulière pour la santé de ses curistes liée aux qualités médicinales spécifiques des eaux thermales de Brides-les-Bains et d'Allevard.

Sources d'Équilibre s'attache ainsi à valoriser les propriétés des eaux thermales de ses stations au travers de ses prestations de soins et de ses offres de services. Elle met également en place un certain nombre d'actions qui favorisent sa contribution à l'économie locale et son implication dans la vie des territoires.

Sources d'Équilibre s'engage à :

- *Avoir un impact positif sur la société*

- > **Favoriser l'emploi et l'économie locale**

Sources d'Équilibre, ses thermes et ses hôtels font appel pour leurs recrutements, dans la mesure du possible et en fonction des bassins d'emplois de leurs territoires, aux ressources humaines locales. Ils participent également à l'économie locale en favorisant, pour leurs achats, des fournisseurs et prestataires locaux. Les établissements thermaux et hôteliers développent également des relations avec les écoles hôtelières et favorisent l'accueil d'apprentis et de stagiaires.

- > **Valoriser le patrimoine culturel**

La préservation et la valorisation du patrimoine culturel français fait partie intégrante des valeurs du groupe. Les thermes et hôtels Sources d'Équilibre y participent à leur manière notamment au travers du respect des bâtiments historiques, de leur décoration et du mobilier.

- > **Jouer un rôle dans la santé et le bien-être des clients**

Par nature, les activités thermales de Sources d'Équilibre offre des prestations de bien-être et de soins à ses curistes et ses clients SPA. Dans la volonté de prolonger les bienfaits des cures et des soins dispensés, les établissements thermaux et hôteliers proposent à leurs clients les meilleures conditions de séjour notamment au travers d'un accueil bienveillant et d'une offre de services qualitative et adaptée. Les restaurants des hôtels de Brides-les-Bains proposent ainsi des repas diététiques et équilibrés en adéquation avec les qualités amaigrissantes des eaux thermales de la station.

- > **Poursuivre les mécénats et les dons**

Les thermes d'Allevard et de Brides-les-Bains participent, à la hauteur de leurs possibilités, à des actions de mécénat et de partenariat avec des structures et des associations locales à vocation culturelle.

UNE CONTRIBUTION SOCIÉTALE AUX ENJEUX CULTURELS, DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Engagements 2020-2025

> **Etudier et analyser les possibilités de certification des thermes de Brides-les-Bains**

Sources d'Équilibre s'engage à analyser la faisabilité d'une certification "AQUACERT HACCP Thermalisme" des thermes de Brides-les-Bains. Cette démarche volontaire atteste de la qualité et de la sécurité sanitaire de l'eau thermale.

> **Développer les relations avec les structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**

Sources d'Équilibre s'engage à accroître progressivement, sur la période 2020-2025, le recours à des organisations du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire pour réaliser certains de ses achats de fournitures ou de prestations de service.

MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

Cette charte sera mise à jour périodiquement et sera adaptée aux évolutions de Sources d'Équilibre et aux attentes de l'ensemble de nos parties prenantes.

Elle aura pour vocation d'être diffusée auprès de l'ensemble de nos parties prenantes :

▪ Pour les parties prenantes internes

Cette charte sera :

- remise à l'ensemble des collaborateurs en contrat CDI de Sources d'Équilibre. Elle sera accompagnée de la charte RSE de Compagnie Lebon
- remise à tout nouveau collaborateur/trice en CDI lors de son processus d'intégration
- consultable dans les salles de repos du personnel pour les collaborateurs en contrat saisonnier à qui il est expressément demandé d'en prendre connaissance
- présente sur notre site internet

▪ Pour les parties prenantes externes

Cette charte :

- sera communiquée à l'ensemble de nos parties prenantes externes,
- fera régulièrement l'objet d'une concertation avec nos parties prenantes externes afin que notre charte puisse évoluer aussi dans le sens de leurs attentes.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à envoyer un mail à :

Charte_RSE@compagnielebon.fr

GLOSSAIRE

> Bilan Carbone

La méthode Bilan Carbone[®] (qui est une marque déposée) permet de comptabiliser les émissions, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre d'une activité ou d'un site. En hiérarchisant les différents postes d'émissions de gaz à effet de serre en fonction de leur importance, le Bilan Carbone[®] facilite la mise en place d'actions prioritaires de réduction de ces émissions.

> CO2e – CO2 équivalent

Le CO2 équivalent (CO2e / CO2eq / eq CO2 / CO2 eq) est une unité de mesure qui permet de comparer les impacts des différents gaz à effet de serre en matière de réchauffement climatique et ainsi de pouvoir cumuler leurs émissions. Il existe en effet plusieurs gaz à effet de serre. Le gaz carbonique (CO2) est le plus connu et le plus courant. Mais d'autres gaz, naturels ou artificiels, ont le même effet, avec une action plus ou moins marquée. Par exemple, 1 kg de méthane agit comme l'équivalent de 21 kg de CO2.

> Critères ESG

Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) désignent les critères qui constituent, pour les sociétés de gestion, les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils permettent de prendre en compte le développement durable dans les choix d'investissement en évaluant l'impact social et écologique des entreprises. ESG est un sigle internationalement reconnu.

> CSE – Comité Social et Economique

Le comité social et économique (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des anciennes instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

La délégation du personnel au CSE a pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres dispositions légales concernant notamment la protection sociale, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise.

> CSR – Corporate Social Responsibility

Terme anglais équivalent en français à la RSE (voir définition ci-après).

> Développement Durable

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Il consiste ainsi en la mise en place d'un système capable d'être économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement viable. Dans ce modèle, la production et la consommation de produits et services ont un impact réduit sur les écosystèmes et permet à l'ensemble des acteurs vivre décemment.

> ESS – Economie Sociale et Solidaire

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont des entreprises dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises sont organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations et bénéficient d'un cadre juridique spécifique et renforcé par la loi relative à l'économie sociale et solidaire.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs.

Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

> GPEC – Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines de l'entreprise prenant en compte sa stratégie et son environnement économique, technologique, social et juridique. Elle vise donc à adapter les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences de ces derniers.

> ODD – Objectifs de Développement Durable des Nations Unies

Les ODD sont des objectifs mondiaux, au nombre de 17, définis par les Nations Unies et auxquels sont invités à participer l'ensemble des pays et des organisations, dont les entreprises. Ils visent à éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et à faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

GLOSSAIRE

> **PPE – Parties Prenantes Externes**

Les parties prenantes de l'entreprise regroupent l'ensemble des acteurs (personnes physiques et morales) qui est concerné et qui peut influencer les décisions d'une entreprise.

Dans le cadre de la RSE d'une entreprise, la prise en compte des parties prenantes constitue un enjeu fondamental.

Les PPE sont les parties prenantes externes à l'entreprises : les clients, les fournisseurs, les concurrents, les pouvoirs publics, les banques, les associations de consommateurs, etc.

> **PPI – Parties Prenantes Internes**

Les parties prenantes de l'entreprise regroupent l'ensemble des acteurs (personnes physiques et morales) qui est concerné et qui peut influencer les décisions d'une entreprise.

Dans le cadre de la RSE d'une entreprise, la prise en compte des parties prenantes constitue un enjeu fondamental.

Les PPI sont les parties prenantes internes à l'entreprises : les salariés, les dirigeants, les représentants du personnel, etc.

> **RSE – Responsabilité Sociétale des Entreprises**

La RSE est l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable. Il s'agit donc pour l'entreprise de prendre en compte, dans son fonctionnement, les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de ses activités mais aussi dans ses interactions avec les autres acteurs, appelés " parties prenantes ".

> **RPS – Risques Psycho-Sociaux**

Les RPS renvoient à l'ensemble des facteurs qui peuvent porter atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel. Ces risques peuvent recouvrir différentes formes : le stress, le harcèlement, l'épuisement professionnel ou encore la violence au travail.

> **TMS – Troubles Musculosquelettiques**

Les TMS sont les troubles qui affectent les structures autour des articulations (muscles, tendons, nerfs...) et surviennent le plus souvent au niveau du dos ou des membres supérieurs. Ils surviennent à la suite de sollicitations excessives à l'occasion de travaux manuels répétés ou de mauvaises postures. Ils sont reconnus et représentent la première cause d'indemnisation pour maladie professionnelle en France.

